

Les tarifs conventionnels des Soins Infirmiers à Domicile

Tarifs en euros

AMI	3,15
AIS	2,65
DI	10,00
MAU, majoration acte unique	1,35
MCI, majoration de coordination infirmière	5
Indemnité forfaitaire de déplacement (IFD)	2,50
Indemnité kilométrique (IK) :	
- plaine	0,35
- montagne	0,50
- à pied ou à ski	3,40
Majorations de nuit :	
- de 20h à 23h et de 5h à 8h	9,15
- de 23h à 5h	18,30
Majoration de dimanche et jours fériés(1)	8,50

(1) La majoration de dimanche s'applique à compter du samedi 8 h pour les appels d'urgence.